



Lettre d'information juillet 2026

Chères Durtoloises, chers Durtolois,

En ce début d'été, je tiens à vous partager une actualité importante pour notre commune : l'installation du nouveau conseil métropolitain de Clermont Auvergne Métropole, dont Durtol fait partie intégrante.

Les élections de mars 2026 ont marqué un tournant pour notre territoire. Après la formation du conseil municipal, c'est au tour de la métropole de se structurer avec une nouvelle équipe, majoritairement composée de représentants fraîchement élus. Cette transition a demandé du temps, mais elle s'inscrit dans une volonté de collaboration renforcée entre toutes les communes membres.

Sous la présidence d'Hervé Prononce, maire du Cendre, le bureau exécutif a été conçu pour bien représenter chaque ville, dont la nôtre. Une décision forte, qui témoigne de l'importance accordée à la diversité et à l'équilibre territorial. Des enjeux très forts nous attendent, les finances métropolitaines sont tendues. Après des années d'investissement lourds, nous devons retrouver un rythme plus conforme à nos capacités financières tout en continuant à améliorer notre espace public.

Je représente la commune dans le groupe des non-inscrits (sans étiquette politique) qui comprend 13 communes sur les 21 de la métropole. Un de nos objectifs est de rééquilibrer les investissements en direction de l'ensemble des communes du territoire.

Depuis son passage en métropole, Clermont Auvergne Métropole exerce des missions essentielles pour notre quotidien :

- Aménagement et cadre de vie : espace public, voiries, urbanisme
- Environnement et transition écologique : eau potable, assainissement, gestion des déchets, énergie
- Culture et services publics : Médiathèques, musées, crématorium métropolitain, grands équipements sportifs
- Économie et solidarité : développement économique, logement

Notre commune joue un rôle actif au sein de la métropole : huit commissions métropolitaines comptent des élus Durtolois. Certains siègent également dans d'autres organismes : découvrez dans les pages suivantes la liste des représentants Durtolois impliqués dans ces instances.

Nous veillons ainsi à défendre les intérêts de Durtol avec rigueur, assiduité et détermination.

Les travaux du groupe scolaire Henri Pourrat sont terminés, les élèves bénéficieront de locaux plus adaptés aux conditions climatiques dès la rentrée de septembre. Ceux de l'école de musique se poursuivent et ceux de l'extension de la clinique de cardio-pneumologie vont débuter courant juillet.

Cette nouvelle mandature est une opportunité pour renforcer notre place dans la métropole et concrétiser des projets ambitieux pour notre commune. Ensemble, continuons à construire l'avenir de Durtol.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été.

François Courmieu

Représentation de la commune aux organismes et commissions extra communales

Commissions métropolitaines	représentants de la commune de Durtol
Finances, Fiscalité, Moyens généraux, Affaires juridiques, Commande publique, RH, Évaluation des politiques publiques	Gilles Vescovi
Développement économique, Enseignement supérieur, Recherche, Innovation, Numérique, Tourisme, Agriculture, Alimentation	Arnaud Raimbourg
Habitat, Logement, Insertion emploi, Politique de la ville, Accueil des Gens du voyage, Prévention spécialisée, Égalité	Louis Pierre Moreau - Cécile Barjot
Espace Public, Mobilités, Aménagement, Urbanisme, Sécurité, Tranquillité publique	Jacques Devos - François Carmier
Eau, Assainissement (Conseil d'Exploitation), Pluvial, GEMAPI	François Carmier
Environnement, Développement Durable, Energie, Air, Climat, Déchets	Jérôme Chamalet
Sport	Patrice Ligier
Culture, Relations internationales	Delphine Gigoux - Gisèle Soulier

Territoire d'énergie 63 ex Syndicat Intercommunal de l'Électricité et du Gaz (SIEG) : Jérôme CHAMALET
 Syndicat Mixte des Transports en commun de l'Agglomération Clermontoise (SMTC-AC) : Gilles VESCOVI
 Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Grand Clermont : Jacques DEVOS - Jérôme CHAMALET
 Syndicat de Valorisation et Traitement des Ordures Ménagères (VALTOM) : Philippe SUCHET

SISPA Vivre ensemble : Cécile BARJOT et Philippe SUCHET
 ADUHME agence de la maîtrise de l'énergie : Gilles VESCOVI
 Communes forestières du Puy de Dôme : Philippe SUCHET
 Comité de territoire Chaîne des Puys - faille de Limagne : Philippe SUCHET, François CARMIER
 Espace Naturel Sensible du site des côtes : Philippe SUCHET
 CLIC gérontonomie : Cécile BARJOT

Les commissions communales

Commission Finances

Gilles VESCOVI
 Louis-Pierre MOREAU
 Jérôme CHAMALET

Commission Travaux

Jacques DEVOS
 Louis-Pierre MOREAU
 Louis VELEZ-FUNES
 Philippe THOMAS

Commission Vie Sociale et scolaire

Cécile BARJOT
 Laetitia DESFORGES
 Stéphanie VIGNAN
 Sabrina DOS SANTOS
 Philippe SUCHET

Commission Vie associative

Patrice LIGIER
 Arnaud RAIMBOURG
 Sabrina DOS SANTOS
 Stéphanie VIGNAN
 Jacques DEVOS
 Laetitia DESFORGES

Commission Communication

Gilles VESCOVI
 Sophie BAUD
 Jérôme CHAMALET
 Evelyne MOURET-CISTERNE

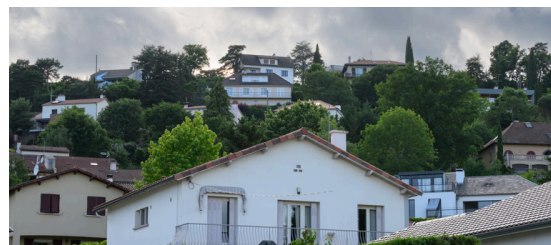
Commission Environnement et Développement durable

Philippe SUCHET
 Sophie BAUD
 Delphine GIGOUX-MARTIN
 Gisèle SOULIER
 Arnaud RAIMBOURG

Cette nouvelle association a pour but : créer du lien social, animer la vie du quartier de la Garenne Haute à Durtol, organiser des événements conviviaux, culturels, sportifs ou festifs pour renforcer la cohésion entre les habitants, représenter et défendre les intérêts des résidents et propriétaires auprès des institutions publiques et privées.

Coordonnées : 3 La Garenne Haute 63830 DURTOL
 Président M. Franck BERGER
franck.berger0827@orange.fr

Association des résidents de la Garenne Haute



Inauguration de la rénovation du groupe scolaire Henri POURRAT

Lors de l'inauguration, le 27 juin, le maire a rappelé les solutions retenues. Celles-ci nous permettront d'atteindre notre objectif de réduction de la consommation énergétique de plus de 40 % notamment grâce à :

- l'isolation thermique extérieure sur les parties non traitées antérieurement,
- le remplacement des huisseries non performantes,
- l'installation de centrales de traitement d'air.

Un gros effort a été porté sur la gestion des surchauffes estivales qui est une vraie nécessité, comme tout le monde l'a vu ces dernières semaines. Des techniques passives, sans climatisation active, ont été mises en oeuvre.

La difficulté principale de ce chantier a été que la réalisation des travaux en site occupé avec la gestion de la cohabitation entre les entreprises, les enseignants et les élèves. L'implication et la patience de tous (personnel communal, élus, enseignants, parents d'élèves) a permis la livraison pour cette fin juin. Merci à tous.

Ce chantier, d'un montant total de travaux de 1,4 M€ HT, a pu être réalisé grâce à un emprunt par la commune de 500 k€ et à des financements publics :

- 350 K€ de l'État (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux - DETR),
- 200 K€ de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- 300 K€ du Département du Puy-de-Dôme (Fonds des Initiatives Communales - FIC).

Les études ont bénéficié du fonds de soutien métropolitain.



Monsieur le Président du département, Monsieur le Maire
Madame la Préfète, Monsieur le Président de la Métropole

Inauguration de la zone de loisirs : City Park, terrains de boules, tyrolienne...

Lors de l'inauguration de la première phase d'aménagement du stade le 27 mai, Patrice LIGIER a rappelé l'ambition de redynamiser cette zone et d'en faire un endroit où il fait bon vivre, se retrouver, s'amuser, se détendre, en regroupant différents loisirs et activités.

Nos jeunes élus ont ensuite présenté ce que seront les phases suivantes : des jeux inclusifs sur l'ancien terrain de boules, une zone fitness, ainsi qu'un terrain de volley ball.



Pour toutes ces actions menées, les élus remercient les enfants du conseil municipal des jeunes. Les "anciens" : Camille, Lyloo, Martin, Louis, Alexandre, Alexis, Pierrick, Yanis et les actuels : Margaux, Noémie, Swann, Héloïse, Tiffanie, Jeanne, Farah, Baptiste, Paul.

Agenda

- Samedi 18 juillet 22 h : cinéma plein air
- Samedi 5 septembre 9 h à 12 h : forum des associations
- Dimanche 27 septembre : fête de la rave
- Dimanche 4 octobre : randonnée Val Bédât
- Dimanche 25 octobre : fête de la pompe aux pommes



Une pet-sitter professionnelle sur la commune

Elle propose des visites à domicile pour les chiens et les chats, ainsi que des promenades de quartier ou en pleine nature.

<https://domepatounes.wixsite.com/my-site-1>

Course cycliste DURTORCCHA : merci aux bénévoles



Lundi 25 mai, l'organisation de la course cycliste La DURTORCCHA a été confiée pour la 2ème année consécutive à la commune de DURTOL.

Cette 34ème édition, de catégorie Elite Nationale, est un événement sportif de haut niveau. Elle est en effet inscrite au calendrier national de la Fédération Française de Cyclisme. Au fil des ans, des coureurs de diverses nationalités se sont illustrés sur les pentes entre Durtol et Orcines.

Cette course ne pourrait pas avoir lieu sans l'engagement primordial des signaleurs bénévoles. Encore un immense MERCI à eux.

Toute personne intéressée par ce bénévolat peut se manifester auprès du secrétariat de la mairie

Rappels urbanisme



La métropole exerce pour les communes les compétences de voirie, cycle de l'eau, transports et urbanisme. Pour cette dernière compétence, les demandes en ligne sont préconisées.

Sur l'application Intramuros et le site durtol.fr sont disponibles le guide d'utilisation général du plan local d'urbanisme de la métropole ainsi que les deux documents spécifiques à notre commune.

<https://lci.clermontmetropole.eu>

Informations Conseil Municipal

Lundi 27 avril 2026 :

- Création et composition des commissions municipales
- Désignation des candidats pour la commission communale des impôts directs
- Tarifs communaux 2026

Lundi 22 juin 2026 :

- Transfert des biens patrimoniaux à Clermont Auvergne Métropole : compétences Voirie, Défense contre l'incendie (DECI), Gestion des eaux pluviales urbaines et Plan local d'urbanisme
- Ecole de Musique de la Vallée du Bédât : signature d'une nouvelle convention technique et financière

Prochain conseil le lundi 7 septembre 2026

Les objectifs majeurs des budgets communaux sont d'assurer les services publics communaux et de dégager l'épargne nécessaire à l'investissement pour les équipements nouveaux et les rénovations nécessaires.

Budget de fonctionnement : frais de personnel - dépenses d'intervention - achats et charges intermédiaires - intérêts de la dette.

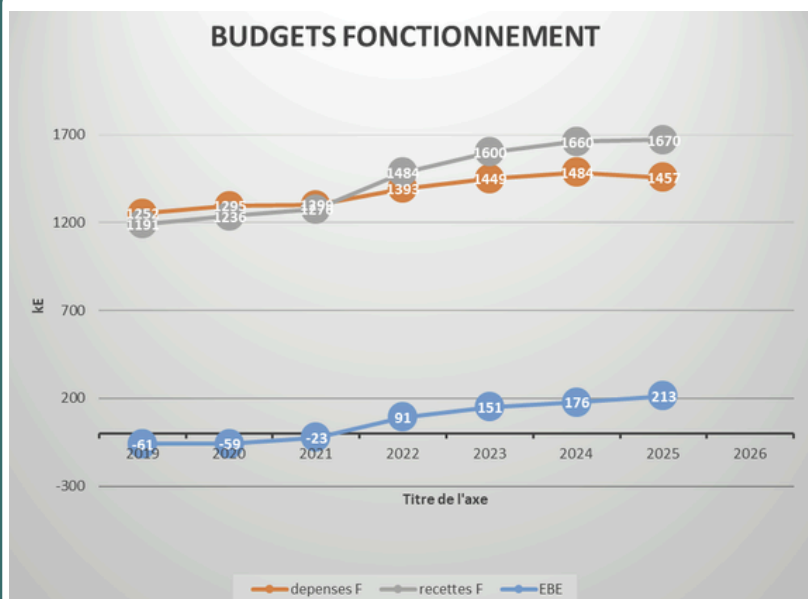
Budget d'investissement : investissements nouveaux - remboursement du capital de la dette en cours.

Budgets 2025 : respect des prévisions

Le conseil municipal a délibéré sur le Compte Financier Unique (CFU).

- le budget de fonctionnement 2025 est en excédent à + 213 k€.
- le budget d'investissement 2025 est en déficit à - 141 k€.
- la dette augmente, du fait de l'emprunt pour la rénovation du groupe scolaire, de 437 k€ à 987 k€, mais le taux de désendettement est acceptable (4,6 ans).

La commune a donc une épargne brute positive qui augmente légèrement, et ce malgré des frais généraux en hausse et des dotations en baisse, et grâce à une bonne maîtrise des frais de personnel. Les marges de manœuvres restent faibles pour les années à venir compte tenu des investissements encore à venir (par exemple la rénovation de la salle polyvalente).



Dépenses de fonctionnement votées 2025 :
1498 k€ /réalisé 1457 soit - 3 %

Recettes de fonctionnement votées 2025 :
1644 k€ /réalisé 1670 soit +1,6 %

Un excédent brut positif depuis 4 ans (213 k€ en 2025) mais qui va baisser en 2026 avec l'emprunt pour la rénovation du groupe scolaire

Budgets 2026 : stabilité des taux d'imposition

Le budget de fonctionnement 2026 est voté en sur-équilibre (recettes 1920 k€ avec report et dépenses 1574 k€) avec un transfert de 200 k€ vers le budget d'investissement. Le budget de fonctionnement 2026 va donc être tendu avec une prévision d'excédent fortement en baisse par rapport à 2025. Il est important d'optimiser les recettes qui sont maîtrisées par la commune peu nombreuses en volume.

Le budget d'investissement 2026 est voté à l'équilibre à 1511 k€ . C'est un budget d'investissement très important qui intègre les dépenses de la rénovation du groupe scolaire H POURRAT. L'emprunt contracté de 600 k€ tient compte du contexte de réduction drastique des dépenses publiques et notamment des subventions.

Le Conseil Municipal a également validé des taux d'imposition identiques à 2023, 2024 et 2025. Les tarifs communaux de services et de location ont été réévalués avec une hausse modérée.

Le CCAS de Durtol : à vos côtés au quotidien

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est le cœur battant de la solidarité au sein de notre commune. Son rôle est simple mais essentiel : accompagner et soutenir les personnes les plus fragiles de Durtol.

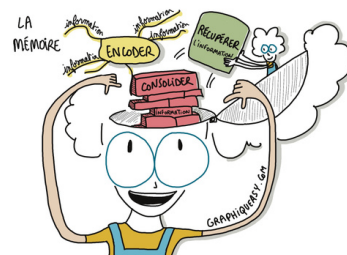
Aidez-nous à protéger nos proches : inscrivez dès aujourd'hui, avec leur accord, les personnes de la commune, âgées, isolées ou en situation de handicap sur le registre nominatif confidentiel de la mairie. En cas de forte chaleur ou de vigilance météo, les équipes du CCAS les contacteront régulièrement pour s'assurer de leur bien-être et les aider si nécessaire.

Nous agissons sur plusieurs fronts pour faciliter votre quotidien :

- accompagnement administratif nous vous aidons pour vos courriers, vos dossiers MDPH ou APA, vos prises de rendez-vous ou accès aux services du SISPA, etc.
- lien social et convivialité : les rendez-vous traditionnels (colis de Noël ou repas des anciens) sont organisés à partir de 72 ans.

Des nouveautés dès la rentrée

A noter cette année un nouvel atelier sur la mémoire pour découvrir des astuces d'entretiens cérébraux. Cet atelier est gratuit et ouvert à partir de 55 ans. Si vous voulez en savoir plus ou vous inscrire faites-vous connaître en mairie d'ici la fin de l'été pour un démarrage en octobre au plus tard. Un nombre minimal d'inscrits est nécessaire pour leur déroulement.



Nous souhaitons aussi insuffler, pour ce mandat, une nouvelle dynamique pour nos aînés avec :

- des sorties découverte : la première aura lieu à l'Aventure Michelin un samedi après-midi en octobre et sera suivie d'un verre de l'amitié offert par la mairie à la maison des associations.
- un recensement des besoins : dans les mois à venir, nous lancerons des actions pour mieux identifier vos attentes. Votre participation sera précieuse pour adapter nos aides.

Votre équipe du CCAS

Le CCAS est une structure paritaire où siègent des élus municipaux mais aussi des membres extérieurs issus de la société civile, garantissant ainsi une vision large et humaine des enjeux de la commune.

Membres Élus : François CARMIER (Maire et Président du CCAS)

Cécile BARJOT (Adjointe Vie sociale et Vice-Présidente), Laetitia DESFORGES (Conseillère municipale), Philippe THOMAS (Conseiller municipal), Stéphanie VIGNAN (Conseillère municipale)

Membres Extérieurs : Maria-Manuela BARBAS, René BERTHON, Jean-Paul CHABAUD
Christiane MOUNET, Murielle THOMAS

Comment nous contacter ?

Vous pouvez joindre directement un membre du CCAS que vous connaissez ou la mairie (04 73 37 37 06). N'hésitez pas à laisser vos coordonnées pour être rappelé(e) rapidement et avoir un rdv ou une orientation vers le service ciblé.

Nous sommes à votre écoute : vos suggestions pour ces nouvelles sorties ou pour améliorer nos services sont les bienvenues.



Cécile BARJOT
Adjointe Vie sociale
et Vice-Présidente CCAS